



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, 2^e étage, ce 7 novembre 2016 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE : Denis Lévesque

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promoteur
Lauréat Jean
Antoine Fortier-Simard

MME LA CONSEILLÈRE : Colette Beaulieu

ÉTAIENT ABSENTS

MME LA CONSEILLÈRE : Karine Saint-Jean
M. LE CONSEILLER : Luc Forgues

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Autorisation de paiement à GD Réno Enr. pour l'achat et l'installation d'armoires de cuisine
 - 4.3 Autorisation de paiement à Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée dans le cadre du projet de la rue Notre-Dame
 - 4.4 Octroi de contrat et autorisation de verser un acompte à Sonothèque pour la location de matériel audio et d'éclairage pour le 150^e anniversaire de Mont-Carmel
 - 4.5 Octroi de contrat et autorisation de verser un acompte à Productions Hugues Pomerleau Inc. pour le 150^e anniversaire de

Mont-Carmel

- 4.6 Autorisation de paiement à Aréo-feu pour la réparation et l'entretien des camions incendies
- 4.7 Autoriser l'appropriation du surplus affecté de la voirie d'un montant de 10 000 \$ pour le débroussaillage
- 4.8 Autorisation de paiement à SPE valeur assurable pour l'évaluation des équipements du service incendie
- 4.9 Autoriser l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour la réparation du tracteur
- 4.10 Équilibrage des postes budgétaires 2016
- 4.11 Demandes d'appui financier
5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Modification au contrat de location des salles
 - 5.2 Autoriser une demande de subvention à l'URLS pour les ateliers culinaires
 - 5.3 Autoriser une demande de subvention d'aide financière pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer
 - 5.4 Renouvellement de l'entente aux services des sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne
 - 5.5 Autoriser l'achat d'un afficheur de vitesse radar
 - 5.6 Maison des jeunes de Mont-Carmel
 - 5.7 Renouvellement de l'entente 1^{re} ligne – Service juridique
 - 5.8 Autoriser la contribution financière de 10 000 \$ sur la route menant à Saint-Omer
 - 5.9 Adoption du calendrier des séances 2017
 - 5.10 Entériner la nomination des membres du Comité consultatif en urbanisme (C.C.U.)
 - 5.11 Octroi de contrat pour l'installation de glissières de sécurité
 - 5.12 Octroi de contrat pour le remplacement d'un pavé de pont
6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion visant à établir le taux de taxe foncière, des taxes spéciales et de secteurs ainsi que de services pour l'année 2017
7. Règlements
8. Dépôt de documents
 - 8.1 Rôle d'évaluation 2017
 - 8.2 Rapport sur la Stratégie d'économie d'eau potable 2015
 - 8.3 Dépôt et présentation du rapport du maire
 - 8.4 États financiers trimestriels au 30 septembre 2016
9. Correspondance
10. Nouvelles affaires
 - 10.1 Autoriser le retrait des arrêts obligatoires au coin des rues du Centenaire et Notre-Dame
11. Période de questions
12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

501-2016

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

502-2016

Il est proposé par madame Colette Beaulieu

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

503-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016, totalisant une somme de 172 104.54 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 octobre 2016, pour un total de 58 457.18 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Autorisation de paiement à GD Réno Enr. pour l'achat et l'installation d'armoires de cuisine

CONSIDÉRANT la subvention reçue dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés »;

504-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

Et résolu unanimement d'autoriser le versement d'un montant de 8 950 \$ à GD Réno Enr. pour l'achat et l'installation d'armoires de cuisine dans la salle communautaire du 2^e étage.

4.3 Autorisation de paiement à Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée dans le cadre du projet de réfection de la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT les travaux terminés dans le projet de réfection de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT La facture reçue et conforme aux travaux exécutés;

CONSIDÉRANT les retenues effectuées sur chacune des factures;

505-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement :

D'autorise le paiement du 2^e versement pour une somme de 48 428.55 \$ avant taxes incluant une retenue de 10 % à Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée dans le cadre du projet de réfection de la rue Notre-Dame.

4.4 Octroi de contrat et autorisation de verser un acompte à Sonothèque pour la location de matériel audio et d'éclairage pour le 150^e de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT les Fêtes du 150^e de Mont-Carmel en 2017;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

506-2016

Et résolu unanimement d'autoriser le versement de 750 \$ avant taxes à Centre musical Sonothèque Inc. pour un acompte représentant 25 % de la facture pour la location de matériel audio et d'éclairage pour le 150^e anniversaire de Mont-Carmel.

4.5 Octroi de contrat et autorisation de verser un acompte à Productions Hugues Pomerleau Inc. pour le 150^e anniversaire de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT les Fêtes du 150^e de Mont-Carmel en 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

507-2016

Et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour le spectacle du 150^e de Mont-Carmel à Productions Hugues Pomerleau Inc et d'autoriser un 1^{er} versement de 2 000 \$ incluant les taxes.

4.6 Autorisation de paiement à Aréo-Feu pour la réparation et l'entretien des camions incendies

CONSIDÉRANT l'obligation de faire l'entretien et la vérification des véhicules du service incendie chaque année;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

508-2016

Et résolu unanimement d'autoriser le paiement à Aréo-Feu pour une somme de 3822.70 \$ avant taxes pour la vérification et l'entretien des véhicules du Service incendie de Mont-Carmel.

4.7 Autoriser l'appropriation du surplus affecté de la voirie pour un montant de 10 000 \$ pour du débroussaillage supplémentaire

CONSIDÉRANT la résolution 485-2016 affectant les surplus libres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

509-2016

Et résolu unanimement d'autoriser un montant de 10 000 \$ pris au surplus affecté de la voirie pour effectuer du débroussaillage supplémentaire sur la Route 287.

4.8 Autorisation de paiement à SPE valeur assurable pour l'évaluation des équipements du service incendie

CONSIDÉRANT la résolution 453-2016 qui autorise l'évaluation des équipements du service incendie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

510-2016

Et résolu unanimement d'autoriser le paiement à SPE valeur assurable pour un montant de 3 000 \$ avant taxes pour l'évaluation des équipements du service incendie de Mont-Carmel dans le but de se joindre à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

4.9 Autoriser l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour la réparation du tracteur

CONSIDÉRANT l'urgence de faire la réparation du tracteur de la voirie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

511-2016

Et résolu unanimement d'autoriser l'appropriation du surplus accumulé non affecté de la municipalité pour un montant de 9 600 \$ pour payer la réparation du tracteur de la voirie.

4.10 Équilibrage des postes budgétaires 2016

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière, par ses fonctions, doit s'assurer de l'équilibre des différents postes budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE dans l'année en cours, différentes activités ont modifié la structure du budget initialement approuvé;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'affectation juste de chacun des postes;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

512-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte le transfert de budget présenté par madame France Boucher, secrétaire-trésorière. La liste sera annexée au présent procès-verbal.

4.11 Demandes d'appui financier

- Renaude Samson - Chemin de St-Rémi
- Centraide
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas St-Laurent
- Comité de développement de St-Denis pour «Noël au cœur du Kamouraska»
- Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Fatima
- Pierrette Jalbert - Gardiens avertis

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

513-2016

Et résolu unanimement d'accorder ce qui suit :

Voir PV du 05-12-2016

- **86.23 \$** à Renaude Samson dans le cadre du Chemin de St-Rémi;
- **70 \$** au Comité de développement de Saint-Denis pour deux billets pour la participation au souper de la 11^e édition de Noël au cœur du Kamouraska;
- **Gratuité** de la salle communautaire à Pierrette Jalbert pour les cours de Gardiens avertis.

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Modification au contrat de location des salles

CONSIDÉRANT les problématiques survenues lors de décès dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil trouve raisonnable que la personne qui réserve une salle doive avoir le privilège sur sa réservation;

CONSIDÉRANT QU'il est onéreux et difficile à gérer un contrat de location avec la commission scolaire pour l'utilisation du gymnase de l'école Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de louer une salle dans les municipalités voisines;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

514-2016

Et résolu unanimement :

De retirer la clause au contrat de location des salles communautaires qui donnait priorité sur la location de la salle aux familles éprouvées par un décès;

Que cette décision prenne effet immédiatement et sur tous les contrats signés antérieurement;

5.2 Autoriser une demande d'aide financière de l'URLS pour les ateliers culinaires

CONSIDÉRANT l'importance de transmettre les savoirs aux jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir les saines habitudes de vie en bas âge;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

515-2016

Et résolu unanimement d'autoriser une demande d'aide financière auprès de l'Union régionale de loisir et de sport (URLS) pour les ateliers culinaires pour une somme de 500 \$ dans le but d'instaurer de saines habitudes de vie auprès des jeunes et par le fait même, rapprocher les générations.

5.3 Autoriser une demande de subvention pour l'achat de bacs à matières résiduelles

CONSIDÉRANT le besoin d'infrastructure au lac Saint-Pierre suite à la fermeture de l'Auberge;

CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement d'un stationnement pour les utilisateurs du sentier culturel et du quai pour les activités nautiques;

516-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement :

D'autoriser une demande de subvention au « Programme d'aide financière pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer » financé à 70 % des coûts admissibles pour un maximum de 840 \$ par bac;

De prévoir au budget 2017 un montant de 575 \$ pour la partie non subventionnée.

5.4 Renouvellement de l'entente aux services des sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne

CONSIDÉRANT que l'entente de la Croix-Rouge est à renouveler avec la Municipalité;

CONSIDÉRANT que cette entente confie à la Croix-Rouge la gestion de tout le matériel d'urgence lors de sinistres ainsi que la préparation et la mise en œuvre des services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT que lors de sinistres mineurs, la Croix-Rouge dispensera gratuitement les services aux sinistrés et que lors de sinistres majeurs, la municipalité remboursera à la Croix-Rouge les dépenses relatives à la prestation des services aux sinistrés ainsi que les dépenses encourues relatives aux ressources humaines et matérielles utilisées et associées à la prestation de cette aide;

517-2016

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

Et résolu unanimement d'autorise monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale à signer l'entente de renouvellement et donne l'autorisation à cette dernière de payer les frais de cotisation annuelle d'un montant de 0,16 \$ par habitant par année pendant trois (3) ans.

5.5 Autoriser l'achat d'un afficheur de vitesse radar

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue Notre-Dame terminé;

CONSIDÉRANT la zone piétonnière créée dans le projet;

CONSIDÉRANT le désire du conseil de retirer l'arrêt au coin des rues Notre-Dame et du Centenaire;

CONSIDÉRANT qu'un afficheur la vitesse radar pédagogique a fait ses preuves concernant la réduction de la vitesse des automobilistes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

518-2016

Et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'un afficheur de vitesse radar solaire auprès de Signalisation Kalitec inc. pour une somme de 4 905 \$ avant taxes;

Que la somme soit prise au surplus affecté à la voirie.

5.6 Maison des jeunes de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un lieu de rassemblement pour les jeunes et de les occuper par des activités;

CONSIDÉRANT la ressource disponible et intéressée à prendre en charge les vendredis pour une Maison des jeunes et qui se tiendra à la patinoire de Mont-Carmel des vendredis prochains;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

519-2016

Et résolu unanimement :

D'autoriser la mise en place d'une Maison des jeunes à la patinoire de Mont-Carmel les vendredis de 19 h 30 à 21 h 30;

D'autoriser madame Stéphanie Lévesque à agir à titre de responsable de la Maison des jeunes;

Qu'une première évaluation soit faite en janvier sur l'achalandage, les besoins et la compatibilité avec l'utilisation des lieux.

5.7 Renouvellement de l'entente 1^{re} ligne – Service juridique

CONSIDÉRANT les besoins sporadiques en services de consultations juridiques;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

520-2016

Et résolu unanimement de renouveler l'entente avec Cain Lamarre Casgrain Wells pour des services de consultations téléphoniques juridiques à forfait pour l'année 2017 pour une somme de 500 \$ avant taxes.

5.8 Autoriser la contribution financière de 10 000 \$ sur la route menant à Saint-Omer

Ce point est reporté à une séance subséquente.

5.9 Adoption du calendrier des séances 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

521-2016

Et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017.

Lundi 9 janvier	Lundi 3 juillet
Lundi 6 février	Lundi 7 août
Lundi 6 mars	Mardi 5 septembre
Lundi 3 avril	Lundi 2 octobre
Lundi 1 ^{er} mai	Lundi 13 novembre
Lundi 5 juin	Lundi 4 décembre

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2018 sera le 15 janvier 2018

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

5.10 Entériner les membres du Comité consultatif en urbanisme (C.C.U.)

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que ce comité soit représenté par des citoyens de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

522-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine, pour une période d'un (1) an, le nouveau Comité consultatif en urbanisme qui est composé de:

- Madame Marie-Chantal Savoie, présidente
- Madame Colette Beaulieu, conseillère
- Madame Claire Lajoie, citoyenne
- Madame Nancy De Roy, citoyenne
- Monsieur Denis Lévesque, maire
- Monsieur Donald Guay, insp. en bâtiment et en environnement

5.11 Octroi de contrat pour l'installation de glissières de sécurité

CONSIDÉRANT la subvention obtenue dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

523-2016

Et résolu unanimement d'octroyer le contrat de remplacement de glissières de sécurité à Renoflex (9065-5267 Québec inc.) pour un projet de 29 743.33 \$ avant taxes.

5.12 Octroi de contrat pour le remplacement d'un pavé de pont

CONSIDÉRANT la subvention obtenue dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

524-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement d'octroyer le contrat de remplacement d'un pavé de pont à Les entreprises Rémi Charest Inc. pour un montant d'environ 17 800 \$ avant taxes.

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

6.1 Avis de motion visant à établir le taux de taxe foncière, des taxes spéciales et de secteurs ainsi que de services pour l'année 2017

Un avis de motion est donné par monsieur Antoine Fortier-Simard qu'à une séance subséquente le conseil municipal adoptera le règlement 280-2016 qui établira le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteurs ainsi que de services pour l'année 2017.

7. RÈGLEMENTS

Aucun règlement à adopter

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 Rôle d'évaluation 2017

8.2 Rapport sur la Stratégie d'économie d'eau potable 2015

8.3 Dépôt et présentation du rapport du maire

8.4 Rapport trimestriel et états financiers au 30 septembre 2016

9. CORRESPONDANCE

Madame Nancy De Roy, secrétaire-trésorière adjointe, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public, à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

10.1 Autoriser le retrait des arrêts obligatoires au coin des rues du Centenaire et Notre-Dame

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal de mettre en place des mesures de sécurité pour les écoliers et les marcheurs sur la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue Notre-Dame terminé;

CONSIDÉRANT l'achat prochain d'un afficheur de vitesse radar;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

525-2016

Et résolu unanimement :

- D'autoriser le processus de retrait des arrêts obligatoires au coin des rues du Centenaire et Notre-Dame;

- D'autoriser le lignage d'une traverse piétonnière au coin des rues du Centenaire et Notre-Dame;
- D'autoriser la mise en place de tout panneau nécessaire à cette nouvelle signalisation.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 8 h 53 à 9 h 14.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

526-2016

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 9 h 15.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière